



Commune de Plaisance

Compte-rendu de l'installation du conseil municipal 28 mars 2014

MAIRIE
DE
PLAISANCE
- 24560 -
TEL/FAX : 05.53.58.79.55

Le 24 Mars 2014

**Madame le Maire
de PLAISANCE
à
Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux**

CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

VENDREDI 28 MARS 2014 à 20 Heures 30 dans la salle de la Mairie.

Ordre du Jour :

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
2. ELECTION DU MAIRE,
3. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS,
4. ELECTION DES ADJOINTS.

Le Maire,

THOMASSIN Huguette.

L'an **DEUX MILLE QUATORZE**, le **VINGT-HUIT** du mois de **MARS** à 20 heures 30

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, proclamés par le bureau électoral à la suite des élections municipales du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressé par Madame le Maire conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients présents: Mme CAILLARD Claudine, .Mme CHAPOTARD Christine, M. De MONTBRON Frédéric, M. FRICOT Jean-Marie, M. LONGUET Pascal, M. LUCIEN Gil, M. PACE Jacques, Mme RAFFRAY Evelyne, Mme REY Nelly, M. ROUCHON Jean-Claude, Mme ROUCHON Sylvie.

Présence de Mme VEDRINES, secrétaire de mairie.

La séance a été ouverte par Madame THOMASSIN, maire sortante, qui a donné lecture des résultants constatés aux procès-verbaux des élections et déclaré installer Mme CAILLARD Claudine, .Mme CHAPOTARD Christine, M. De MONTBRON Frédéric, M. FRICOT Jean-Marie, M. LONGUET Pascal, M. LUCIEN Gil, M. PACE Jacques, Mme RAFFRAY Evelyne, Mme REY Nelly, M. ROUCHON Jean-Claude, Mme ROUCHON Sylvie dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Jean-Claude ROUCHON est le plus âgé des membres du conseil et a été choisi comme président de séance

Monsieur Jean-Marie FRICOT est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le président a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-4, du C. G. C. T.

Aux cotés du Président sont appelés à siéger en qualité d'assesseurs, 2 membres du Conseil : Mme Claudine CAILLARD et M. Pascal LONGUET.

ELECTION DU MAIRE / Premier tour de scrutin

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président, sous enveloppe, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: **11**

A DEDUIRE bulletins blancs: **1**

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés: **10**

MAJORITE ABSOLUE: **6**

Ont obtenu :

Madame Christine CHAPOTARD: **10 voix**

Madame Christine CHAPOTARD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installée.

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS -

Son élection faite, Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'en vertu de l'article L. 2122-2, les conseillers municipaux déterminent librement le nombre des adjoints sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération, détermine à l'unanimité le nombre des adjoints à 3.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Christine CHAPOTARD, élue Maire, à l'élection du 1er Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: **11**

A DEDUIRE bulletins blancs: **1**

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés: **10**

MAJORITE ABSOLUE: **6**

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Marie FRICOT: **10 voix**

Monsieur Jean-Marie FRICOT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 2ème ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 2ème Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: **11**

A DEDUIRE bulletins blancs: **1**

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés: **10**

MAJORITE ABSOLUE: **6**

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Claude ROUCHON: **10 voix**

Monsieur Jean-Claude ROUCHON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 3ème ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du 3ème Adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: **11**

A DEDUIRE bulletins blancs: **2**

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés: **9**

MAJORITE ABSOLUE: **5**

Ont obtenu :

Monsieur Gil LUCIEN: **7 voix**

Monsieur Frédéric De MONTBRON: **2 voix**

Monsieur Gil LUCIEN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.